



et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE paraissant le Samedi - Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42 Chèques Postaux Nantes 6.015



SEIGLES ET FARINES : Par décret en date du 28 avril 1931, le Gouvernement a relevé le droit sur les seigles à 35 francs et celui des farines à 70 francs. Il appartient aux Associations agricoles d'obtenir également une protection indispensable contre l'entrée des orges exotiques.

A LA ROCHE-SUR-YON se tiendra, les 9, 10 et 11 mai, la grande Foire-Exposition.

UN CONGRES DE GASTRONOMIE internationale, qui sera le premier de ce genre, aura lieu à Paris, à l'Exposition Coloniale, du 13 au 18 mai, sous le patronage du Maréchal Lyautey.

L'EXPOSITION DE PRINTEMPS de la Société Nationale d'Horticulture, sous la présidence de M. Fernand David, aura lieu à Paris, Cours la Reine, du 29 mai au dimanche 7 juin.

UNE CHAMBRE SYNDICALE des Aviculteurs de France et des Colonies a été récemment créée par les éleveurs producteurs d'élevages utilitaires, pour leur défense professionnelle.

LE GERANIUM ROSAT est cultivé sur de vastes étendues en Algérie pour en extraire le parfum. Dans les régions de l'Arba, Boufarick, Blida, sur une superficie de 3.140 hectares, les producteurs, groupés en coopérative, ont livré au commerce 45.854 kilos d'essence, soit plus de la moitié de la production algérienne. En 1914 le kilo valait 35 francs, en février 1929 il dépassait 240 francs.

UNE MISE AU POINT

Nous avons reçu et recevons de temps à autre, de nos syndiqués, quelques plaintes relatives au prix du lait pratiqué par certaines organisations laitières, et aussi au sujet des ventes de blés emmagasinés en silos, ventes qui n'ont pas toujours donné satisfaction aux agriculteurs de notre région.

Nous tenons à préciser, pour ceux qui l'ignorent, que notre vieux Syndicat de la Loire-Inférieure est entièrement étranger à toutes organisations de ce genre. Il n'a été amené, jusqu'ici, à fonder aucun groupement laitière, et quant au blé, le Syndicat n'a jamais vendu qu'au comptant, et au jour le jour, celui de ses adhérents... ce qui ne l'a pas empêché de vendre toujours très avantageusement et de leur donner toute satisfaction.

Le Syndicat Central s'est du reste prononcé maintes fois contre tout système d'ensilage et de blocage des blés, au moins tels qu'ils ont été possibles jusqu'à présent. Nous attendons de nouvelles lois.



— Avant d'aller l'examiner à Paris à l'Exposition coloniale, tu devrais bien apprendre où sont nos colonies. Sais-tu seulement où est Madagascar ? — Bien sûr... tout le monde sait que Madagascar est en Chine !

Le Congrès de la Viticulture

La Fédération des Associations viticoles de France et d'Algérie a tenu sa 23^e Assemblée générale annuelle les 30 avril, 1^{er} et 2 mai, à Angers. Elle y a été reçue par la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest, par le Syndicat Agricole de Maine-et-Loire et la Municipalité de la ville. Ses réunions précédentes avaient eu lieu à Orléans en 1930, à Reims en 1929, à Colmar en 1928, à Narbonne en 1927, etc... L'année prochaine, la Fédération des Côtes du Rhône la recevra à Avignon.

Cette Assemblée a une grande notoriété ; ce sont les assises de la Viticulture nationale. Les motions adoptées ayant le poids de l'universalité, sont transmises aux pouvoirs publics. Inutile de souligner quelle attention ceux-ci sont obligés d'apporter aux études faites en ces laborieuses journées.

L'aspect des séances est on ne peut plus pittoresque. A côté des si sympathiques viticulteurs d'Alsace, sont assis les représentants de l'Algérie, qui ont fait 2.000 kilomètres pour venir. Près d'un calme Tourangeau, un vigneron du Midi exubérant et spirituel fait entendre sa voix. Le parler classique de l'Angoumois est suivi immédiatement du sonore langage du Provençal. Joachim du Bellay écoute Pétrarque ; Rabelais donne la réplique à Mistrail et à Jasnin. Langue d'Oc, langue d'oïl, français, alsacien, font entendre leurs accents à l'ombre protectrice des rameaux de la vigne de France.

« Au nom des Grands crus de Bordeaux, je demande la parole. »

« Mais que faites-vous dans ce cas des vins de Gaillac et de la Blanquette de Limoux. » — « Je me range à l'avis de Vouvray, dit Chamberlin, si le Champagne de Reims n'y voit pas d'inconvénient. » — « Monsieur le Professeur, les vins secs d'Alsace et de la Moselle, cousins des Muscadels, ne peuvent qu'être avec eux en cette occasion. » — « Nous n'adoptons pas les conclusions de la Narbonne, car l'Algérie que nous représentons serait sacrifiée. »

Si ce n'est pas la tour de Babel, c'est bien celle des vins ! Rapidement le ton s'élève, et l'accord est difficile en présence de tant d'intérêts variés. Tout de même, il y a des intérêts généraux et l'on finit par s'entendre tant bien que mal. Il le faut bien. L'avenir du cep des coteaux de Sainte-Odile et celui de la lointaine Mitidja est solidaire. Si les vignerons ne s'entendent pas entre eux sur les questions essentielles, comment diable voulez-vous qu'ensuite les députés puissent le faire !

Au Congrès d'Angers, deux motions décisives dominèrent : surcrage et contingentement.

La suppression complète des droits de surcrage, soutenue bruyamment par la Dordogne, silencieusement par le Midi, fut une fois de plus ramené sur le tapis par le délégué de Bordeaux. A chaque Congrès, sera-ce donc la même antienne ? Attaque contre l'existence même des vignobles qui ont conservé ce privilège. Si aimables que soient nos amis du Midi, ils le seraient encore plus en n'insistant pas sur une question définitivement réglée par la loi d'août 1930. Les vignobles qui surent ne sont pas ceux qui font la surproduction. Hélas ! précisément ce sont ceux dont la surface se réduit chaque année depuis 20 ans.

Comme à son habitude, la Bourgogne protesta avec éloquence. Quant à la Confédération du Centre, déléguée de la Loire-Inférieure en tête, elle menaça de quitter la salle si l'on revenait encore sur cette irritante question. Le président Gauthier suspendit la séance et... après l'entr'acte il n'en fut plus question.

La seconde étude dont l'importance dominait l'Assemblée était celle

de la « préparation du statut de la viticulture, le contingentement ». Surproduction, mévente complète et ruine à la première récolte normale ! S'il y a une menace certaine, c'est celle-là. Tout le monde est d'accord, il faut faire quelque chose qui limite la folle des plantations, des hauts rendements et de la médiocre qualité.

Le projet de loi en instance devant le Parlement comprend 10 articles, chacun les connaît et nous avons eu l'occasion d'en parler ici plusieurs fois. Voici quinze mois que l'on y travaille. Est-il parfait ? Convient-il à tout le monde ? Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il vaut mieux que rien du tout, et qu'il est urgent que l'on fasse quelque chose dès la prochaine récolte. Il est permis de discuter jusqu'au dernier moment.

L'Anjou, à cette intention, avait apporté aux congressistes un contre-projet séduisant et ingénieux. Il instituait une grande Association des vignerons pourvus d'un budget puissant, qui se serait défendue elle-même. Pour parer à la menace de surproduction, il proposait du reste des moyens analogues à ceux connus des députés : taxe aux nouvelles plantations, taxe aux hauts rendements, blocage d'une partie de la récolte. C'est ce qui prouve que, quelques efforts que l'on fasse, on en revient toujours aux mêmes moutons.

Sur la proposition des Charentes, avec l'appui des Méridionaux, l'étude de ce projet, apportant des idées neuves et peut-être salutaires, fut écartée et renvoyée à une autre fois. On n'avait, paraît-il, pas le temps de discuter un document de cette ampleur. Si l'on en juge d'après ce que s'est passé ensuite, l'argument avait de la valeur, car tout le reste de la journée fut à peu près exclusivement consacré à la discussion d'un seul article du projet officiel, celui ayant trait au blocage d'une partie de la récolte. Les discussions passionnées, les manœuvres de séance recommencèrent ; toute la lyre !

En résumé, accord, faute de mieux, à l'unanimité sur neuf articles du projet de la Commission de la Chambre des députés, accord à la majorité seulement sur le dixième article, celui du blocage basé sur la moyenne des dix dernières années. La Champagne, l'Alsace, la Bourgogne, le Centre et l'Ouest, tout en ne niant pas l'utilité d'une mesure semblable pour freiner l'envahissement, d'ici trois ans, par le vin des immenses vignobles nouvellement plantés, demandèrent des modalités tenant compte de l'irrégularité des rendements de leurs pays. Ne les obtenant pas, les représentants du Centre et de l'Ouest s'abstinent. L'Algérie, directement menacée, vota contre, elle fut seule : toutes les autres Fédérations votèrent pour.

La parole est aux Parlements. Il faut une réglementation, sans quoi la crise sera mortelle, les premiers à succomber seront les viticulteurs des régions désavantagées par le soleil, ceux du Centre et de l'Ouest en particulier. Là-dessus, pas un doute.

Puisse la loi future, tout en demeurant efficace, ménager les intérêts des vieux vignerons des rives de la Loire.

DE CAMIRAN, Vice-Président à la C.G.V.C.O.

PENSÉES

Il y a des gens dont la facilité de parler ne vient que d'une impuissance de se taire.

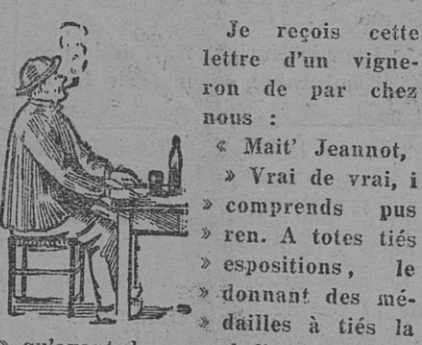
CYRANO DE BERGERAC.

Il faut du silence pour y associer sa réflexion.

FOCH.

FERMETURE DES BUREAUX Du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, les Bureaux du Syndicat à Nantes seront fermés LE LUNDI MATIN.

Un Brin de Causette...



Je reçois cette lettre d'un vigneron de par chez nous : « Mait' Jeannot, » Vrai de vrai, i comprends pus ren. A toutes tiés espositions, le donnant des mé-dailles à tiés la » qu'avant les pus bel' bêtes, dans » pris de dus cents francs et pus dans » les concours à tiés là qu'avant les » pus biau blés... quant o s'agit de » la vigne, le mettrai putôt en pé-nitence tié la qui faisant trop de » vin. » C' qui fait y'scrire tiés réflexions, o l'est la loi qu' les vignerons réclament per la protection de lieu vignement. L'avant sûr bé raison ! O l'est poét c'mode de can-tanter tot l'monde ! Y devrais-y et' traité de réactionnaire, i regrette le temps dau charrettes à bus et dau diligences. Dans tius temps, les vins » rogers de Bordeaux... l'yniant poét iner les vins d'chez nous. C' l'est... vos dire en finis-sement de ma patoisserie : le pro-grès ! le progrès ! faut s'en délier, o l'est une lame à dus tranchants. » Père Guste. »

Mon pauvre, père Auguste, faut point s'étonner que les vignerons ont été roulés — c'est point la première fois ben sûr ! — mais dame, y a un peu de not' faute, rapport qu'on s'entend point assez. Y a eu des accords qu'ont été passés sur not' dos, avec d'autres pays, par des ministres, des mousmiers qui s'arrangeons comme larron en foire et qui s'en fichons pas mal de nos intérêts. Y nous ont liés avec l'Italie, l'Espagne, la Grèce, le Portugal et pendant que nous vendons point nos vins, on laisse encore entrer, pour 55 francs l'hecto, ceusses de ces pays, malgré le relèvement annoncé !

J'ai sous les yeux la réclame d'une Société italienne qui paraît souvent dans un journal français. Si vous connaissez point l'italien, vous comprendrez tout d'même : « Importazione diretta dei Vini del Piemonte, Chianti e Sicilia, Grande assortimento di Vini Fini e da pasto Francesi e Italiani, in fusti e in bottiglie. Rinomata fabbrica di Liquori e deposito di tutte le Marche Italiane e Francesi. Raccomandasi il « Chianti Fraioli » garantito d'origine. — Consegna a domicilio in Parigi, Senna e Grande Banlieue ; Spedizione in Provincia. »

Pour sûr, si qu'on était encore au temps des diligences, on verrait point ces vins d'Italie, in fusti ou en bottiglie, ni ceusses d'Espagne, ni même du Midi. On vendrait plus cher nos Muscadets et nos Gros Plantés... mais que voulez-vous, on va point démolir les chemins de fer ! Faut chercher ailleurs les remèdes à la crise et punir les coupables.

D'abord, en fait de représailles, puisque les Américains n'achètent pas not' pinard, pourquoi qu'on cesse-rait pas de leur acheter des machines agricoles, des tracteurs, des autos ? Oui, pourquoi ? Ensuite, puisqu'on manque de consommateurs, y aurait qu'à donner un quart de pinard de pus — ou deux — aux soldats ; y ne s'en porteraient que mieux et feraient double exercices !

Seulement j'entends déjà les producteurs de cidre, les brasseurs et les laitiers qui rouspèteront pour fournir la troupe aussi... Si chacun prêche pour son saint, on ne saura pu auquel se vouer !

MAITRE JEANNOT.

En 2^e Page : Notre Conte de Quinzaine : « CASIMIR »

Le Statut des Coopératives Agricoles et le Problème des Engrais

Un important discours du Ministre de l'Agriculture, à Bourges

Le samedi 2 mai, M. Tardieu, ministre de l'Agriculture, a présidé, à Bourges, le banquet de la Fédération des Associations agricoles du Centre, qui groupe les agriculteurs du Cher, Loiret, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Sarthe, Indre-et-Loire et Indre. Prenant la parole au dessert, M. Tardieu a résumé la politique agricole du Gouvernement. Il a annoncé qu'après trois mois de négociations et deux jours de discussion entre les divers ministres, le texte définitif du Statut juridique et fiscal des Coopératives agricoles de production, de conservation, de mélange, de transformation et de vente, venait d'être arrêté dans le cabinet du Président du Conseil.

Ce texte concerne également les Sociétés d'achat en commun qui répartissent aux adhérents des Coopératives les produits nécessaires à leur exploitation agricole, ainsi que les Unions des Sociétés. C'est la conclusion d'un débat de dix ans et le début d'une politique nouvelle qui, par la suppression des droits de consommation, ce qu'on leur promet depuis toujours, c'est-à-dire un abaissement des prix.

Le Ministre s'est expliqué en toute franchise sur la question des engrais, qui doit fournir l'un des moyens les plus directs d'abaisser les prix de revient de notre production agricole. Il a rappelé que par suite de la guerre, la France avait été devancée par ses concurrents étrangers dans la production des engrais azotés. Le gros effort que notre pays a fourni depuis dix ans s'est heurté à la crise agricole. Les stocks existants, en France et à l'étranger, sont si importants qu'il a fallu s'entendre pour limiter la production nationale et internationale.

M. Tardieu estime que la solution pourrait être trouvée :

1^o Dans la construction d'usines qui permettraient de transformer les ammoniacaux en nitrates.

2^o Dans la protection, pendant cette période, contre la concurrence étrangère, par un système de licences d'importations dont le Ministre de l'Agriculture, assisté de tous les représentants des Associations agricoles, aurait la direction.

Comme résultats immédiats, le Ministre a annoncé qu'il avait obtenu

en notre faveur les satisfactions suivantes :

1^o Augmentation du nombre des agriculteurs au sein du Conseil d'administration de l'usine de Toulouse et des mines de potasses d'Alsace ;

2^o Proposition par le Gouvernement d'attribuer aux Chambres d'agriculture une part de 20 millions sur le capital des mines de potasse d'Alsace, dont le Statut définitif sera incessamment discuté par la Chambre à la demande du Gouvernement ;

3^o Réduction du prix des engrais azotés par l'assimilation des Coopératives et Syndicats agricoles aux commerçants en ce qui concerne les conditions spéciales de vente par la réduction du prix en vrac et par la suppression de l'intérêt jusqu'ici demandé aux acheteurs pour les achats à quatre-vingt-dix jours ;

4^o Réduction du prix des engrais potassiques par l'abaissement des prix des potasses de 2,25 % de mai à décembre et de 1,25 % de janvier pour les engrais azotés ; si l'établissement d'un exemple de 0,75 %, pour les Syndicats et Coopératives agricoles sur tous les paiements au comptant.

M. Tardieu a précisé en outre que des négociations sont engagées avec les chemins de fer en vue d'obtenir une réduction du prix des transports car, dans les prix des engrais potassiques arrivant dans le Midi de la France ou dans d'autres régions éloignées, le transport représente souvent 80 % du prix.

Enfin le Ministre a énuméré les problèmes sociaux qui devront être résolus avant la fin de l'année : Importation de main-d'œuvre étrangère ; logement des ouvriers agricoles ; réglementation du fermage et du métayage ; indemnité aux fermiers sortants.

M. Tardieu a terminé en adjurant les agriculteurs de développer leurs organisations pour assurer le soutien de leurs justes revendications et de résister aux conseils de surenchères qui, s'ils étaient suivis, n'auraient d'autre résultat que de rendre vain l'effort poursuivi en leur faveur.

Ces paroles ont été vivement applaudies par les 1.200 agriculteurs qui assistaient à cette manifestation.

Pour l'Amélioration de nos BOVINS

Après notre beau Concours départemental des bovins, où nos trois races Maine-Anjou, Normande et Bretonne furent à l'honneur, il semble logique de tirer quelques conclusions, quant à la situation de notre élevage et à son avenir.

Un grand pas a été fait vers le progrès, depuis quelques années, grâce à la persévérance de nos éleveurs et aux efforts continus de nos trois Syndicats bovins — ne craignons pas de le répéter ! Aux uns et aux autres, nos félicitations ; félicitations d'autant plus méritées qu'ils poursuivent une tâche délicate, de longue haleine, nécessitant certains sacrifices et ne donnant pas toujours les résultats attendus... mais en matière d'élevage, plus encore que tout autre, il ne faut se décourager.

Si nos éleveurs, par la consanguinité et la sélection, ont obtenu des résultats satisfaisants et tendent à un type bien déterminé, soit en vue de la production de la viande, ou du lait, ou des deux à la fois ; si, présentement, plus d'homogénéité nous aurions tort de nous arrêter en si bon chemin ou de nous endormir sur ces lauriers. Il reste beaucoup à faire dans notre département — et au-delà — où nombre d'agriculteurs se laissent influencer par certains préjugés, ou suivent tranquillement la vieille routine de nos pères, routine qui pouvait avoir sa raison d'être autrefois, mais qui doit disparaître de nos jours, parce qu'elle ne correspond plus à nos besoins, ni aux données nouvelles de la science zootechnique.

Au premier chef, nous ne nous occupons pas suffisamment du taureau, dont le rôle est primordial. Pour faire une économie de quelques francs, on conduit quelquefois sa vache à un taureau qui nous donne des produits très ordinaires, sinon inférieurs, plutôt que de s'adresser à un reproducteur de choix (encore tout dépend du but que l'on poursuit). Indépendamment des caractères morphologiques de sa race, le mâle transmet à sa descendance les aptitudes particulières, qu'il tient de sa propre hérédité familiale. Or, jusqu'ici, on recherchait presque uniquement chez le taureau la conformation et le type, sans s'occuper

Les Prix de Championnat de la Race Normande à notre Concours des Bovins



Taureau ayant plus de deux dents de remplacement, à M. Joyau Ernest, le Marnais-Gautier, St-Père-en-Rets

de son ascendance.

En Amérique, les bons taureaux sont conservés jusqu'à 8 ou 10 ans et plus ; chez nous, leur carrière de reproducteurs est assez courte ; on les réforme souvent à l'âge de 4 ans, avant qu'on ait pu apprécier la qualité de leur descendance et au moment où ils seraient dans les meilleures conditions. C'est une des raisons qui ralentit les progrès de notre élevage bovin.

Pourquoi cette réforme trop hâtive des bons taureaux ? Parce que certains prennent, avec l'âge, un excès de poids et d'embonpoint, faute d'exercice suffisant ou d'un régime alimentaire approprié. Leurs détenteurs ont aussi quelquefois trop tendance à les pousser en volume, à leur donner une masse imposante, au détriment de leurs fonctions génitales, au risque même de les rendre stériles. Le perfectionnement des races entraîne aussi quelquefois l'impuissance.

On a tort de fatiguer trop les jeunes taureaux, à leur première année de monte ; on épuise ainsi leurs facultés génésiques. De dix-huit mois à deux ans, ils ne devraient pas faire plus de deux saillies par semaine. Ensuite, ils peuvent en faire six à huit par semaine, mais sans dépasser le nombre de 150 dans leur année. Pour un taureau adulte, le nombre de 80 à 85 vaches doit être considéré comme suffisant. (Bien entendu, tout dépend de la situation, de l'état de santé du détail et des circonstances qui empêchent une bonne fécondation.) Il faut surtout rejeter la mauvaise pratique de faire saillir deux fois de suite la même vache, la seconde saillie étant inutile et usant prématurément le taureau.

Tout en limitant le nombre de femelles présentées aux jeunes mâles, il est nécessaire de les soutenir par une alimentation rationnelle et de leur accorder un certain exercice.

En ce qui concerne la transmission de l'aptitude laitière, on s'est rendu compte que le taureau a une action aussi importante que celle de la vache : d'où l'intérêt bien évident à conserver le plus longtemps possible les taureaux d'élite, issus des meilleures familles. On s'étonne parfois qu'une vache soit moins bonne que sa mère et l'on attribue cette cause à la dégénérescence, au lieu de considérer l'influence du père. Le taureau transmet également à sa descendance, bonnes ou mauvaises. On peut garder deux ou trois génisses d'une bonne vache, pendant qu'un taureau peut nous en laisser, dans le même temps, une cinquantaine. D'après les caractères extérieurs ou « signes laitiers », il est difficile d'apprécier la valeur d'un taureau, celle-ci ne pouvant se vérifier qu'après cinq ou six ans. Dans certaines régions, comme en Normandie, pour apprécier la valeur beurrière des mâles, lorsqu'on ne garde ceux-ci que jusqu'à 3 ou 4 ans, on a recours au contrôle beurrier des parents. A côté du Herd-Book, il a été institué un livre généalogique de conformation, un livre d'élite pour les vaches bien conformées et inscrites au contrôle laitier des Syndicats d'élevage, ayant produit plus de 200 kilos de beurre en 300 jours. Les taureaux, pour être recommandés, doivent avoir une mère ayant produit plus de 200 kilos de beurre, et pour être inscrits au livre d'élite, avoir six sœurs de père ou filles ayant fourni plus de 200 kilos.

Cette initiative prise par le Herd-Book Normand et déjà signalée à cette place, mérite d'être encouragée : elle ouvre une route nouvelle à l'amélioration laitière et beurrière de nos races.

Enfin, n'oublions pas que toute amélioration animale est intimement liée à l'amélioration progressive de nos terres, de nos cultures, l'animal étant avant tout l'expression du sol sur lequel il a été conçu et sur lequel il s'est développé.

R. FAIVRE.
Ing. agr. E. S. A.

GRANDS RÉSEAUX DE CHEMINS DE FER
FRANÇAIS
Exposition Coloniale Internationale
DE PARIS
(Mai à Novembre 1931)

Billets spéciaux d'aller et retour
à prix réduit

A l'occasion de l'Exposition Coloniale Internationale de Paris en 1931, il est délivré aux porteurs de bons à lots de cette Exposition pendant la période comprise entre l'avant-veille de l'ouverture de cette manifestation et la veille de sa fermeture et dans la limite de deux voyages par bon, des billets d'aller et retour à prix réduit, au départ d'une gare quelconque des Grands Réseaux français à destination de Paris, sous réserve d'un parcours simple de 200 kilomètres.

Réduction sur le prix doublé des billets ordinaires simples à plein tarif : 30 % de 200 à 500 kilomètres ; 33 % au-dessus de 500 kilomètres.

Validité : 10 jours de 200 à 500 kilomètres ; 15 jours au-dessus de 500 kilomètres, sans faculté de prolongation. Ces billets ne permettent l'enregistrement comme bagages que des objets à l'usage personnel des voyageurs.

NOTRE CONTE DE QUINZAINE CASIMIR

— Papa, j'ai peur, Casimir à quelque chose qui n'est pas naturel. Quand il croit que je ne le vois pas, il tient toujours ses yeux fixés sur moi, et il les détourne comme s'il était pris en faute, aussitôt que je le regarde.

A l'autre bout du café, Casimir avait deviné que la confidence faite par Mlle Mad la caissière, au patron, le concernait. Il se mit à rougir jusqu'aux oreilles et à froter les tables avec une ardeur et une énergie capable d'en user le marbre avant son temps.

Le père Briard examina à la dérobée ce garçon qui, pour divers motifs, lui avait semblé étrange et suspect. Il arrivait toujours au travail avant l'heure fixée le matin ; le soir, il n'y avait pas moyen de le faire décamper.

Longtemps après que le rideau de fer avait écarté le café et en avait, conformément aux stricts règlements de police, interdit l'accès aux buveurs attardés, Casimir lavait les carreaux, balayait le parquet, époussetait les murs, essayait les sièges.

Le père Briard avait employé bien des gars depuis qu'il était dans la limonade, il ne pouvait en comparer aucun à celui-ci pour le zèle, l'activité, la complaisance.

Jamais Casimir ne s'était attiré un reproche de la part d'un client, cela en effet n'était pas naturel.

« Ce garçon-là est trop poli pour être honnête », se disait l'ouvrier. Quelquefois, après l'avertissement qu'il avait reçu de sa fille, Briard fut estomaqué par une revendication de Casimir qui lui coupa net la respiration.

— Patron, lui dit celui-ci, si vous y consentez, j'arriverai un peu plus tôt le matin pour astiquer le zinc du comptoir et de la caisse, les cuivres et toutes les surfaces.

— Vous continuerez à astiquer le zinc et les cuivres une fois par semaine le samedi matin, répliqua sévèrement le patron, on voit bien que ce n'est pas vous qui fournissez le tripoli. Savez-vous à quel prix il est le tripoli, hein, bougre d'empaille ? si je voulais écouter les conseils que vous me donnez je serais bientôt dans le pétrin. Faites votre service, faites ce que l'on vous demande et gardez pour vous vos suggestions. Je tiens ce café depuis quarante ans et je crois connaître mon métier.

— Si c'est pour le tripoli, basarda timidement Casimir, ne vous en faites pas patron, je le fournirai, je l'ai pour rien, ma sœur est mariée avec un droguiste, je voudrais que la salle fût la plus propre, la plus coquette, la plus avenante de la ville.

— C'est bien, nous verrons, dit Briard pour terminer l'entretien.

Il croyait avoir maintenant une suffisante démonstration que cet était dingue, quoi.

Il communiqua ses impressions à sa fille, qui fut de son avis.

— Papa, tu es très observateur et très perspicace, je suis sûre que tu ne te trompes pas et que Casimir est bosselé. J'avais bien remarqué qu'il avait quelque chose d'égaré dans les yeux, d'incohérent dans les attitudes ; il a une attitude étrange, certain. Papa, il me fait de plus en plus peur, ne l'absente jamais, surtout quand il n'y a pas de clients dans la salle.

La stupeur de Briard et de sa fille toucha à son comble lorsque Casimir demanda à rester un peu plus tard le soir pour remettre tout en ordre dans l'établissement ; elle se mit en équilibre sur la pointe des pieds, Casimir déclara à son patron qu'il était trop payé et que la moitié du prix qui avait été convenu serait bien suffisant.

Briard rempocha la moitié du traitement de son garçon pour ne pas contrarier celui-ci et pour ne pas le voir prendre une crise.

— C'est un gaillard qui pourrait fort bien faire partie d'une bande de cambrioleurs, confia-t-il à sa fille, il cherche à endormir notre confiance et s'il ne veut pas décamper le soir, c'est pour ouvrir les portes et les fenêtres à la bande dont il fait partie.

— C'est plutôt un assassin, papa, balbutia Mad dont les mâchoires s'entrechoquaient. Si tu savais comme il me regarde ! Quels yeux ! Il ribouffe de mon côté ! J'en ai la chair de poule.

Briard, par une instinctive prudence, glissa une arme copieusement chargée dans sa poche à revolver, en mit une sous la main de sa fille, dans le tiroir de la caisse.

— S'il devient furieux tout à coup n'hésite pas, mon enfant, abats-le comme un chien enragé.

Et il se mit à vivre, avec sa fille, sous le coup d'une terreur hallucinante qui leur donnait des cauchemars la nuit.

Aussitôt que Casimir était parti, ils se sentaient sous le coup d'une menace terrible, d'un malheur effroyable. Ils ne pouvaient plus arriver à s'endormir et dans leurs rêves ils voyaient Casimir avec un long couteau entre les dents s'avancer vers eux les mains crispées pour les étrangler.

Un jour Briard, qui cherchait vainement un motif pour signifier son congé à ce garçon irréprochable, glissa deux mots à l'oreille du docteur Bellac qui venait quotidiennement siroter son café.

— Docteur, observez bien Casimir, est-ce que vous le croyez dans son état normal ?

— Il se plaint ?

— Non, jamais, au contraire.

— Il boit ?

— Pas du tout, pour la sobriété, c'est un champion.

— Il ne paraît en effet taciturne, concentré ; il a un coup de marteau, c'est évident, mais je ne crois pas que vous ayez encore à craindre qu'il devienne frénétique. Surveillez-le, administrez-lui des calmants, des douches, supprimez tous les excitants : café, vin, alcool.

Casimir absorba tout ce que Mad lui manda de prendre : les pilules calmantes, les plus souverains hypnotiques, les bromures les plus déprimants. A la fin, il aborda son patron terrifié : — Monsieur Briard, dit-il, ça ne peut

FUMURE des Terrains Maraîchers et des Jardins

Il est devenu élémentaire de dire maintenant que les plantes ont besoin pour se développer, en plus de l'eau, de l'air et du soleil, d'un certain nombre d'aliments minéraux dont les plus importants, tous indispensables, sont l'azote, l'acide phosphorique, la potasse et la chaux.

Mais, si ce principe est admis en grande culture, où l'on reconnaît l'utilité des engrais azotés, phosphatés et potassiques, ainsi que des amendements calcaires, il n'en est pas de même en culture maraîchère. Celle-ci est pratiquée sur des terrains généralement profonds dans lesquels on apporte chaque année de fortes quantités de fumier de ferme et le maraîcher se figure le plus souvent que ce fumier, qui ne ménage pas, suffit pour entretenir son terrain en parfait état de fertilité.

Il faut bien s'entendre sur ces questions de fertilité et de richesse.

On dit communément qu'une terre est riche quand elle contient beaucoup d'humus, de matières organiques, provenant en particulier de la décomposition du fumier. Elle est riche certainement en azote, mais elle n'est pas nécessairement riche en autres éléments : rien ne dit qu'elle est fertile ou équilibrée.

Une plante ne réussit bien dans une terre que si elle y trouve les quantités d'azote, d'acide phosphorique, de potasse et de chaux qui lui sont nécessaires pour former ses tissus et ses organes. Si deux ou trois de ces éléments sont en abondance et qu'un autre manque ou soit en trop faible quantité, par exemple la potasse, la plante ne se développe qu'en proportion de la quantité de potasse qu'elle peut trouver dans la terre. L'azote et l'acide phosphorique en excès ne serviraient à rien au-delà de cette limite.

Or, justement les terrains qui sont depuis quelques années soumis à une culture maraîchère intensive et dans lesquels on ne fait que des apports de fumier de ferme, sont des terrains déséquilibrés au point de vue éléments fertilisants, la potasse s'y trouve en quantité tout à fait insuffisante vis-à-vis de l'acide phosphorique et surtout de l'azote et cela parce que toutes les cultures maraîchères sont extrêmement exigeantes en

Nous avons encore eu dernièrement la confirmation de ce déséquilibre des terrains maraîchers en étudiant l'analyse d'une terre de jardin des environs de Cholet (M.-et-L.), terre généralement pourvue en fumier de ferme et dans laquelle le propriétaire croyait faire le nécessaire pour avoir les plus beaux légumes, alors que ceux-ci s'obstinaient à pousser maigrément.

D'une façon générale on devrait chaque année donner, en plus du fumier de ferme, une fumure de 6 à 10 kilos à l'are, de chlorure de potassique ou de sulfate de potasse. A cette dose, le chlorure doit être employé au moins 4 à 5 semaines avant le semis ou repiquage ; si l'on ne dispose pas d'un tel intervalle de temps entre deux cultures, on doit avoir recours au sulfate de potasse.

La potasse, outre qu'elle favorise les rendements, aura surtout une action très nette sur la qualité, la précocité et la bonne conservation des récoltes, ce qui est primordial en culture maraîchère.

L'emploi d'engrais potassiques ne devra pas empêcher celui des engrais azotés et phosphatés surtout si l'on ne dispose pas de fumier de ferme en quantité suffisante.

J. VALENTIN,
Ingénieur agronome.

Syndiqués !

VOUS POUVEZ RÉALISER D'APPRÉCIABLES ÉCONOMIES EN EFFECTUANT VOS ACHATS CHEZ LES NOMBREUX COMMERCANTS, QUI ACCORDENT DES REMISES A NOS ADHÉRENTS.

pas durer comme ça et je sens bien que toutes vos drogues et toutes vos douches ne changeront rien. Ce que j'ai à vous dire me chiffonne et me tourne sur l'estomac : je vous réponds que je n'en ai pas si large et que je suis tout désespéré. Je sais que je suis mal gâté, que je suis laid comme un marsonin et il faut vraiment qu'un grand seigneur comme moi, rabougri et ratatiné par le chagrin ne craigne pas la froidure pour oser relâcher Mlle Mad.

Quand je la vois, avec ses yeux doux comme ceux d'une brebis, avec son âme blanche comme celle d'une colombe et sa peau qui dégoûte les lis, le cœur me valse dans le corps et la tête me tourne, alors, pour en finir, j'aime mieux m'en aller, vous finirez par me faire claquer avec vos médicaments.

— Ah ! ça, s'écria Mad qui avait assisté à l'entretien, vous m'aimez Et d'un amour qui n'est pas dans une musette, je vous prie de le croire, mademoiselle.

Les traits de la jeune fille se détendirent : l'épouvante qui depuis si longtemps crispait son visage fit place à la plus adorable confusion, et elle s'écria : — Oh ! que vous nous avez fait peur ! mais si vous m'aimez, il fallait le dire tout de suite, grand nigaud, et il y aurait plus de trois mois que nous serions mariés,

MONTENAILES.



PREMIER SEMIS pour la PRODUCTION des HARICOTS VERTS

Bien que cultivés en pleine terre en Europe depuis près de 350 ans, les Haricots sont restés frileux ; ils ne croissent réellement bien que lorsque la température est suffisamment élevée. Cette légumineuse s'accommode de tous les climats lorsqu'on observe bien les époques de semis, néanmoins, elle préfère ceux naturellement chauds. De même tous les terrains lui conviennent, mais ceux légers, meubles et substantiels, fumés de longue date et pouvant conserver un peu de fraîcheur pendant l'été, lui sont plus favorables.

Suivant le but de récolte à poursuivre dans la culture de plein air, on dispose de trois périodes de semis qui correspondent parfaitement aux trois états de cueillette de ce légume très azoté.

Ces périodes de semis successifs s'étendent :

1° Pour le Haricot vert, de la première quinzaine de mai au 15 ou 20 août.

2° Pour le Haricot Flageolet, de cette même date au 15 ou 20 juillet.

Et 3° pour le Haricot sec, de la mi-mai à la mi-juin.

Le présent article n'envisageant que la récolte du Haricot vert, dit encore Haricot en filet ou Haricot en aiguille, il convient donc de se mettre à l'œuvre au plus tôt et d'exécuter de suite les premiers semis de cette précieuse légumineuse. Même couverts un peu gros et inutilisables sous la forme d'aiguilles, les Haricots sont précieux pour préparer des purées vertes qui n'ont rien de commun, comme saveur et comme goût, avec l'aiguille, mais qui sont d'une finesse et d'un velouté ayant un arôme particulier.

Les variétés à cultiver sont nombreuses, mais les plus recommandables sont les suivantes :

Le Jaune de Chalandray, le Roi des Belges, le Noir Râtif de Belgique, le Gloire de Deuil, le Flageolet jaune à longue cosse, le Merveille de Paris, le Merveille de Lyon, le Métis, le Bagnolet ou petit gris, l'Inéprouvable, etc.

Le semis de ces Haricots est en rapport avec la consistance du sol ; suivant que celui-ci est siliceux (le ger) ou argileux (lourd), on doit semer soit en poquets, soit en lignes et non inversement.

Le semis en poquets ou en échiquier comportant des groupes de 7 à 9 grains, situés à 40 ou 50 centimètres en tous sens, suivant la variété, se fait d'après la nature du sol et aussi suivant l'époque du semis, à des profondeurs différentes. Pour les sols sains (plutôt légers) et pour les premiers semis seulement, on l'on a quelquefois à redouter des gélées blanches de la fin de mai, il convient d'approfondir un peu plus les trous et de ne pas les combler entièrement. On peut ainsi, de suite après levée, effectuer des buttages successifs qui garantiront les plantes contre le refroidissement céleste. Des trous de

8 à 10 centimètres de profondeur ne sont pas excessifs ; les arins sont recouverts de deux centimètres, il reste donc, après levée, six à huit centimètres pour les buttages. Les Haricots ainsi buttés émettent, sur la tige, des racines adventives et cette particularité n'est pas à dédaigner, parce qu'elle leur permet de devenir plus vigoureux et partant plus productifs.

Dans les sols légèrement humides, comme c'est le cas des terrains tourbeux et humifères de l'Oise et de la Somme, on doit, lorsqu'on n'emploie pas de préférence le semis en rayons, semer les graines à la surface du sol, et pour l'assainissement de l'endroit où l'on a déposé, près à près, les Haricots, on creuse tout à côté une petite excavation dont la terre d'extraction sert à les recouvrir. Après levée, on butte également, toujours pour obtenir le même résultat, l'émission de racines adventives.

En lignes (ou rayons), les semis se font aux mêmes distances qu'en poquets : 40 à 50 centimètres les uns des autres et profondeur de 6 à 8 centimètres tout au plus. Ce procédé est des plus recommandables pour les terrains compacts, parce qu'il permet à l'air de circuler plus librement entre les Haricots et entre les lignes. Les plantes sont ici, par leur disposition de semis, nettement séparées les unes des autres et non en masse compacte, ce qui, sur de tels sols, les disposerait à la pourriture. D'ailleurs, les relevés des expériences comparatives à ces sortes de semis plusieurs fois contrôlés, ont très nettement démontré les plus-values de récolte des cultures en lignes sur celles faites en poquets. Mais lorsqu'il s'agit de sols légers, le contraire a lieu ; aussi doit-on semer en poquets parce qu'à la faveur de la disposition du semis, qui permet d'abriter toute la surface du sol, celui-ci est soustrait à la dessiccation.

Dans les semis en lignes, les graines sont déposées à 10 ou 15 centimètres sur le rang, suivant la variété, et de même que pour le semis en poquets, on ne comble qu'impar-

faitemment le fond du rayon (deux centimètres tout au plus), en ayant soin de laisser persister le bord du côté Nord.

Après levée, pour ces deux sortes de semis (poquets ou rayons) on bine et butte dans les mêmes conditions ; toutefois, il est bon de dire que les deux binages et le buttage doivent être exécutés par temps sec et dans le milieu de la journée, parce qu'effectués par temps humide ou le matin à la rosée, ils peuvent déterminer la rouille des feuilles, qui porte toujours atteinte à la végétation en diminuant à la fois la vigueur de la plante et son rendement.

En grande culture et dans les endroits où l'eau fait défaut, on doit remplacer les arrosages par des binages supplémentaires qui, en ameublissant la surface du sol, évitent alors sa dessiccation souterraine.

La récolte des aiguilles a lieu soixante ou soixante-dix jours après le semis ; elle doit se faire régulièrement tous les deux ou trois jours. Il ne faut jamais laisser grossir des gousses de haricots sur des cultures que l'on met à la cueillette en vert, cette façon de procéder entrave la floraison, ce qui, par répercussion, diminue d'autant la récolte ; d'autre part, on obtient toujours sur des plantes ainsi traitées, un rendement inférieur (pour ne pas dire ployable) en aiguilles et en grains.

Dans les cultures, on doit donc ne poursuivre qu'un but, soit faire du Haricot vert, du Haricot flageolet ou du Haricot sec, c'est l'un ou l'autre, et il faut choisir, mais ce ne doit jamais être l'un et l'autre, sous peine de voir les rendements, même additionnés, diminuer le total général de la récolte de plus du tiers de son poids normal !

Enfin, il faut également se rappeler qu'on peut avoir des récoltes de Haricots verts suivies, soutenues et assurées pendant tout l'été, en semant, suivant la nécessité de la consommation ou de la vente, des Haricots tous les vingt ou trente jours.

C. POTIER.

(Le Petit Jardin.)

Machines Agricoles



Cultivateurs

A dents flexibles et socs reversibles ordinaires, dents plates ou étranglées et pièces de renforcement des traverses extérieures. Modèles 2 dents extérieures travaillant le passage des roues :

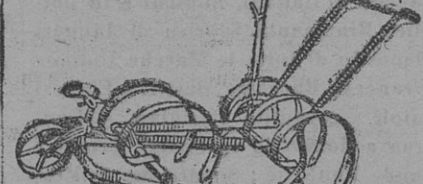
Avec avant-train à vis à 1 roue :	1 levier	2 leviers
5 dents.....	380 fr.	
7 —	430 »	463 fr.
9 —	484 »	517 »
11 —	537 »	597 »

Avec avant-train à vis à 2 roues :	1 levier	2 leviers
5 dents.....	413 fr.	
7 —	463 »	496 »
9 —	517 »	550 »
11 —	570 »	630 »

Remise à nos adhérents et bonification de transport. Autres modèles.

Herses Canadiennes

à patins, simples, robustes, à dents renforcées et étranglées :



Nombre de dents	Largeur de travail sans mancherons	Prix de travail sans mancherons avec mancherons
5	0.60	171 fr.
7	0.70	241 »
9	0.90	279 »
10	1.00	298 »
12	1.20	353 »

Supplément pour 1 roue : 12 fr. Prix départ et remise.

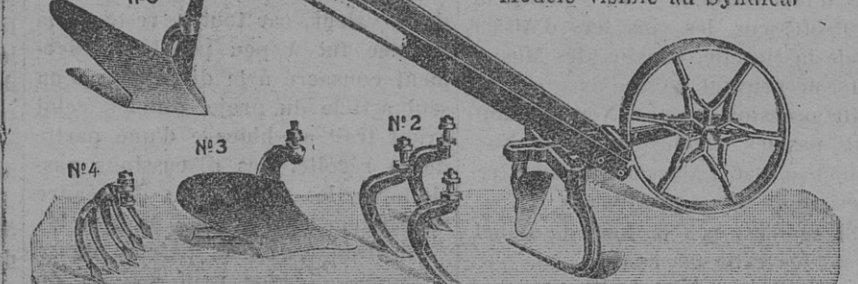
Tôles ondulées pour couvertures

Prix suivant épaisseur et dimensions. Nous consulter.

Houes à Bras

POUR CULTURE MARAÎCHÈRE ET JARDINS
D'un poids de 12 kil. environ, cette houe, munie d'un grand nombre d'accessoires, permet de faire différents travaux, à divers écartements et profondeurs (travail des plantes en ligne, binage, scarification, buttage, etc.). Le travail s'effectue en poussant la houe par secousses. Largeur de travail, de 0 m. 32 à 0 m. 42 ou de 0 m. 42 à 0 m. 62 (préciser en commandant).

Prix avec 2 rasettes et 3 dents... 125 fr.
Avec 2 rasettes, 3 dents, 1 soc charnu, 1 soc butteur à ailes et 1 griffe... 175 fr.
Dépôt usine - Remise aux adhérents
Modèle visible au Syndicat



Pompes à purin

En tôle galvanisée. Diamètre du cylindre, 15 centimètres ; tuyaux de 9 centimètres.

Débit, 12.000 litres environ, puisse à toute profondeur, ses deux tuyaux s'adaptant à la longueur voulue.

Vidage rapide, ne s'engorge jamais.
N° 1, 2^e 60 à 3^e 60, 285 fr.
N° 2, 3^e à 4^e 50, 325 fr.
N° 3, 4^e 20 à 5^e 70, 375 fr.

Support fixe pour ces pompes : 110 fr.
Modèle spécial sur brouette, avec 3 mètres de tuyau caoutchouc : 550 fr.

Prix départ usine. Remise à nos Adhérents.

Herses articulées en Z

HERSES A 3 FLECHES, PAR COMPARTIMENT

Entièrement en acier livrées avec barre d'assemblage.

Dents de : 13^e 1/2 45^e 47^e
2 comp., 30 dents. 47 k. 58 k. 68 k.
3 comp., 45 dents. 70 k. 90 k. 104 k.

Prix du kilo : 3 francs, départ usine.

Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles de herses à 2 et 4 flèches par compartiments.

Planteuses de Choux

Les meilleures marques. Prix et références, nous consulter.

Cuiseurs

Cuiseurs en tôle d'acier de 3^e m/m, les plus simples, les plus solides.

Les matières alimentaires, pour le bétail, se cuisent en utilisant l'eau qu'elles renferment et que la vapeur porte à ébullition. D'un nettoyage facile, d'une sécurité absolue, l'appareil se bécote très facilement, sans le soulever.

N°	Contenance en litres	Prix en tôle peinte	Prix avec cuivre galvanisé
1	50	415 fr.	450 fr.
2	65	480 »	510 »
3	80	530 »	575 »
4	109	600 »	645 »
5	125	655 »	710 »
6	150	720 »	800 »
7	200	800 »	880 »

Modèles plus grands sur demande. Ces prix s'entendent départ usine. REMISE à nos adhérents.

BACS pour PATURAGES

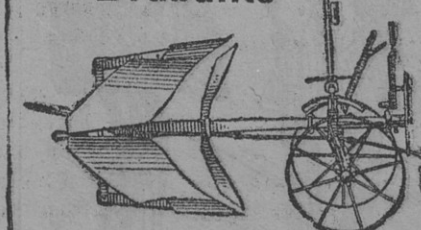
Rectangulaires avec bords "MODERNES" et livrés Hauteurs 0^e 50 ... Garanties étanches

Conten.	Long.	Large.	Poids	Prix
350 l.	1 ^m	0 ^m 70	250 »	335 »
400 l.	1 ^m	0 ^m 80	280 »	395 »
500 l.	1 ^m 25	0 ^m 80	315 »	425 »
600 l.	1 ^m 40	0 ^m 85	365 »	480 »
700 l.	1 ^m 60	0 ^m 90	415 »	550 »
800 l.	1 ^m 80	0 ^m 90	470 »	620 »
1000 l.	2 ^m	1 ^m	525 »	670 »

Prix départ usine. Remise à nos adhérents.

Bacs cylindriques, nous consulter.

Brabants



Chartrons-brabants doubles, tirage arrière, à queue ou à mancherons, versoirs hélicoïdaux ou cylindriques. Prix, 5 fr. 70 le kilo et remise à nos adhérents.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE VOS MACHINES AGRICOLES — NOUS CONSULTER —

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 4 Mai 1931

ANIMAUX	Aucun	Vendu	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Boeufs.....	2.430	2.086	11 60	9 60	8 30	13 10	6 95	5 28	4 15	8 23
Vaches.....	1.214	1.024	11 60	9 30	7 90	13 40	6 96	5 09	3 95	8 57
Taureaux...	400	365	9 10	8 30	7 80	9 90	5 46	4 56	3 90	6 14
Veaux.....	2.086	2.010	15 40	13 30	12 »	17 10	9 24	7 58	6 58	10 60
Moutons...	10.896	10.741	19 40	15 10	13 20	20 90	9 70	7 08	5 78	10 45
Porcs.....	2.589	2.589	9 72	8 56	6 56	10 »	6 80	6 »	4 60	7 »

Du Jeudi 7 Mai 1931

Boeufs.....	995	990	11 70	9 70	8 40	13 20	7 02	5 33	4 62	7 92
Vaches.....	476	472	11 70	9 40	8 »	13 50	7 02	5 17	4 40	8 10
Taureaux...	205	202	9 10	8 30	7 80	9 90	5 »	4 56	4 29	5 94
Veaux.....	1.790	1.750	15 10	13 »	11 70	16 80	9 06	7 80	6 45	10 08
Moutons...	5.298	5.150	19 40	15 10	13 20	20 90	9 70	7 55	6 60	10 45
Porcs.....	2.248	2.248	9 72	8 56	6 56	10 »	6 80	6 »	4 60	7 »

Association Générale des Producteurs de Viande

QUELS PORCS FAUT-IL PRODUIRE ?

Depuis plusieurs années, constatation générale :

le porc gras ne se vend plus. Depuis plusieurs mois, la situation s'est encore aggravée : de l'avis général, les saindoux sont invendables.

MOTIFS :

Goût de la clientèle qui ne veut que des filets maigres, des côtelettes maigres, etc...

Prescriptions médicales qui découragent les graisses animales.

Concurrence énorme des graisses végétales : coco, etc...

Entrées de saindoux américains à vil prix.

CONSEQUENCES :

1^o pour le producteur, inutilité complète de pousser le porc au-delà d'une certaine limite : 90 à 110 kilos vifs environ. Aller plus loin, c'est perdre son temps et son argent.

D'un côté, on gagne 20 ou 30 kilos constitués par de la graisse, et plus longs à obtenir.

De l'autre, on perd un franc au moins par kilo de l'animal.

On ne peut donc pas récupérer ses frais de production.

2^o pour le consommateur, prix plus élevés des morceaux comme les côtelettes et le rôti et en général le « porc frais » qui constitue seulement un huitième du poids de l'animal.

Si le charcutier achète 100 kilos de viande à 10 francs, s'il revend les graisses à 6 francs, il est forcé de relever en proportion les prix des morceaux qu'on lui demande.

Plus la proportion de graisse est forte, plus ces prix sont élevés. Or, si les prix de détail sont élevés, le consommateur se restreint et c'est encore le producteur qui perd car il vend plus mal. Le producteur ne doit pas perdre de vue que, pour bien vendre ses porcs, il doit se conformer à la demande.

Quels sont ses clients ? Les fabricants de salaisons et les charcutiers.

Que demandent ces clients ? des porcs maigres et très en viande, d'un poids moyen de 90 à 100 kilos vifs (en été, l'animal pourra peser jusqu'à 110 sans inconvénient).

Quelles conditions doivent remplir les porcs pour être bien payés ? Avoir des filets épais, des jambons ronds et aussi lourds que possible.

En effet, les filets, et les jambons sont les morceaux les plus chers. Si l'acheteur en a plus à vendre, il paiera plus cher au paysan.

Quels sont les porcs les plus appréciés pour la fabrication des salaisons, et pour la charcuterie ?

Les vendéens, les porcs de la Sarthe, certains bretons des alentours de Rennes, et les normands.

Les porcs du Centre manquent de filets.

Pour le saucisson, les porcs du Limousin, d'Auvergne et de la région lyonnaise conviennent bien, mais ils ne doivent pas être abattus trop jeunes.

Dans les races anglaises, le porc blanc à nez court est à déconseiller comme trop gros, à moins que l'on ne s'arrête à 60 kilos.

Quelle est la meilleure alimentation ? orge, pommes de terre, topinambour, grains, mais avec tourteau ou autre aliment azoté. Sinon, on pousse à la graisse et non à la viande. Résidus de laiterie avec pommes de terre ou farines.

En résumé, pour réaliser le profil maximum, le producteur doit s'efforcer d'obtenir, dans le minimum de temps, des animaux de 90 à 110 kilos vifs, ayant les filets et les jambons bien développés et le moins possible de graisse.

QUE VAUT LE CINQUIÈME QUARTIER ?

Si l'agriculteur est en général renseigné avec assez d'exactitude sur la valeur de son bétail, rapportée au kilo de viande ou au kilo vivant, il est insuffisamment documenté sur les cours des sous-produits : cuir, suif, abats, qui, malgré leur baisse de ces derniers mois, demeurent intéressants. Aussi, en cas d'accident survenu à un animal, le propriétaire est-il souvent la victime d'un évaluateur ou d'un boucher peu scrupuleux qui prétend lui rendre service en le débarrassant de sa bête pour un prix dérisoire. C'est pourquoi nous avons bien souvent conseillé aux éleveurs d'une région de s'entendre, par l'intermédiaire de leur Syndicat, avec un boucher consciencieux qui se charge de l'abatage et du dépeçage de l'animal à forfait, pour un prix convenu d'avance.

On estimait ainsi, dans le courant d'avril, la valeur du cinquième quartier à Paris :

Pour un boeuf moyen, 433 francs, dont 231 fr. 42 pour le cuir ; pour une vache moyenne, 320 francs, dont 130 fr. 40 pour le cuir ; pour un taureau moyen, 329 francs, dont 160 fr. 74 pour le cuir ; pour un veau moyen, 176 francs, dont 65 fr. pour le cuir ; pour un mouton, de 30 à 36 francs, dont 12 à 19 francs pour la peau, suivant que l'animal est rasé, demi-laine ou en laine ; enfin, pour un porc, 47 francs au total.

Chronique des Marchés

Le mois d'avril a été caractérisé par la continuation des difficultés de débit de la viande abattue. Grâce à une modération à peu près générale des arrivages, les cours ont gardé une certaine stabilité.

En gros bétail, les animaux de poids commode et de bonne qualité ont pu tenir leur cours approximativement, tandis que les boeufs lourds trouvaient preneur à des cours beaucoup plus faibles. La vente des animaux roumains, cependant plus nombreux qu'en mars, n'a pas eu une influence très sensible sur le marché des animaux français.

Les cours du veau ont subi des variations peu accentuées.

Le mouton est resté assez ferme, surtout dans les sortes secondaires qui n'auront guère à souffrir de la concurrence des africains.

Quant au porc, après une légère reprise, il a perdu de nouveau du terrain, re tombant plus bas que jamais. On pense néanmoins que cette période de mévente caractérisée touche à sa fin.

Agriculteurs !...

EPANDEZ EN COUVERTURE ou enfouissez, suivant le cas, pour toutes vos cultures, au printemps (Céréales, Tubercules, Racines, Choux-raves et fourragers, Maïs, Tabac) de 150 à 400 kilos à l'hectare de

Nitrate de Soude du Chili

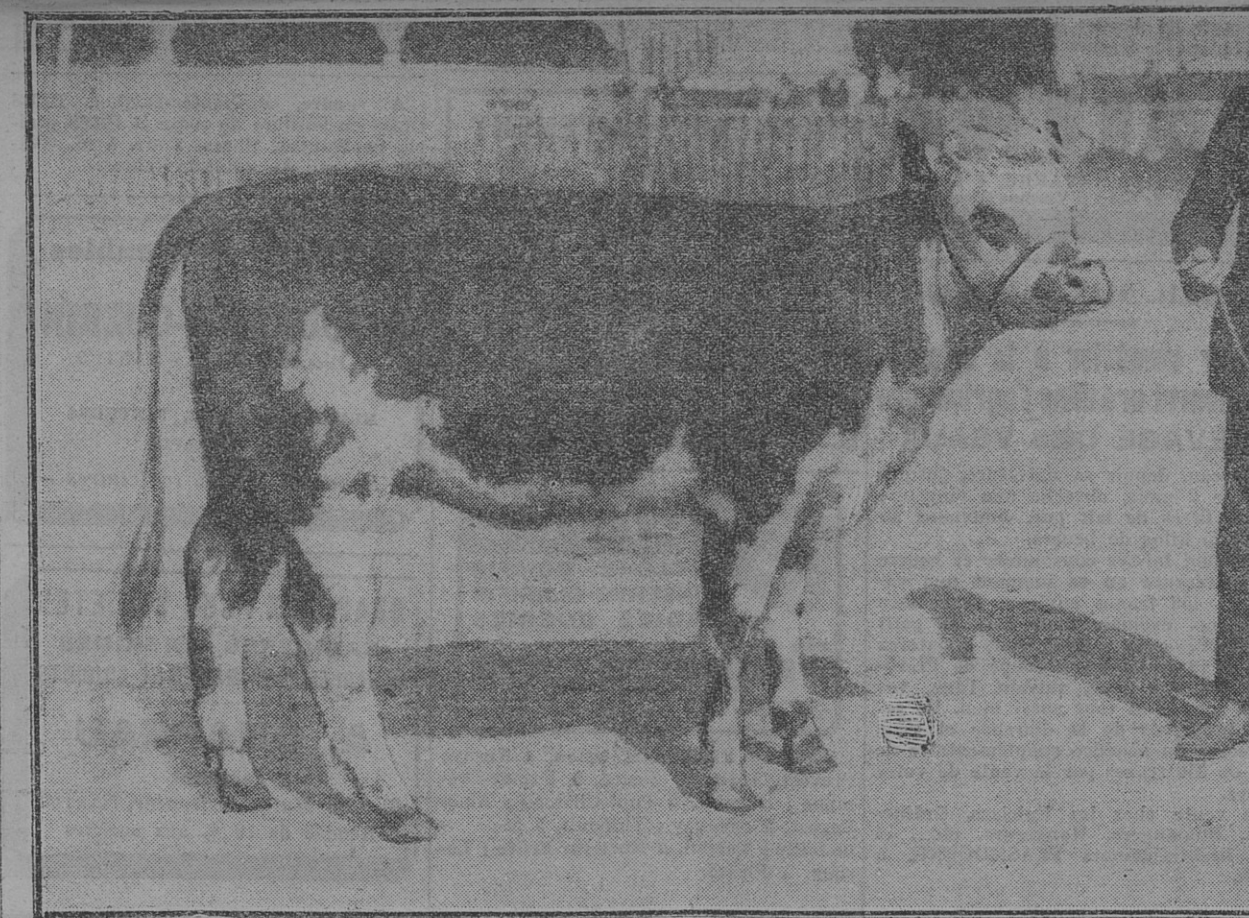
Vos sols se maintiendront frais ; Vos cultures vigoureuses s'enrichiront bien ; Elles résisteront doublement à la sécheresse ; Et vous donneront les plus grosses récoltes.

Pour tous renseignements agricoles, s'adresser à l'AGENCE DE L'OUEST : NITRATE DE SOUDE DU CHILI (Services agronomiques) 5, avenue de Friedland, PARIS (8^e)

AGENCE DE L'OUEST : M. P. CORMIER, 23, place de la Bourse à NANTES (Loire-Inférieure)

CE JOURNAL EST LE MEUX INFORMÉ ET LE PLUS VIVANT DES HEBDOMADAIRES AGRICOLES. REPANDEZ-LE AUTOUR DE VOUS.

Les Prix de Championnat de la Race Normande à notre concours des BOVINS



Génisse sans dents de remplacement, à M. Leduc Georges, Kermaorel, Saint-Père-en-Retz

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

56. — A vendre, ½ muids, tonnettes-barriques, petites futailles, tous genres. S'adresser à M. Charon-Jamin, 36, quai Malakoff, Nantes.

85. — A vendre pour courant mai, très belles boutures « gommées » de Seibel 5455 et 4643 garantie de pureté à 100 %.

99. — A affermer pour le 23 avril 1932, la métairie de la Bardière, Commune du Loroux-Bottereau, contenance, 15 hectares environ, terres, prés, bois, vignes, d'un seul tenant entourant les maisons d'habitation et exploitation. S'adresser à M. Antoine Richard-Jarry, propriétaire à Vallet.

100. — A vendre, bonne jument de travail, 11 ans, avec son poulain de l'année.

104. — A prendre pour la Toussaint 1931, petite borderie environ 6 hectares, terres labourables, prés et vignes, environs de Vertou.

107. — On offre près Le Bignon (Loire-Inf.), borderie des Ridellières de 5 hect. 15 de terres labourables (sous-location autorisée), plus un hectare de prairie, logement et dépendances, contre entretien jardin potager et parc. Agrandissement éventuel du logement pour famille nombreuse. Jouissance 23 avril 1932. S'adresser à M. Dumoulin, 11, rue Guibal, Nantes.

108. — A affermer pour la Toussaint, à proximité de Nantes, bonne ferme, 7 hectares en terres, prés, vignes en grands morceaux. S'adresser à M. Bureau, expert à Vertou.

109. — A vendre moteur « Bernard », 16 chevaux, excellente occasion.

110. — A vendre, petite charrette tonneau pour poney, 1 m. 30, excellent état. S'adresser au Raffineau, Orvault.

111. — A louer pour le 1^{er} novembre prochain, la ferme des Bossettes, en Saint-Herblain, contenance, 10 hectares. S'adresser à MM. Jolly, experts, rue Jules-Verne, n° 21, Nantes-Chantenay.

112. — A vendre, un moteur élec-

trique « Portable Lane », absolument neuf, n'ayant jamais servi ; prix intéressant. Renseignements au Syndicat.

113. — A louer avec jouissance au 11 Novembre 1932, la métairie du Petit Régniac, située Commune de Montoir, contenance, 50 hectares environ.

MAI - MAIS. — Le mois ne craint pas la verse ; il est très gourmand d'azote. Avec 300 kilos de NITRATE DE CHAUX par hectare, mis en couverture après la levée, vous doublierez votre récolte.

COOPERATIVE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 7 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.
Extra « La Délicate », 10 lit., 70 fr. franco ; 5 lit., 36 fr. franco.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur 325 »

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes, Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or » en barres. 345 » en morceaux de 500 gram. 345 » Les 100 k. départ Nantes.

Sel pour Fourrages

35 francs les 100 kilos départ Batz. Par quantité un peu importante, nous consulter.

SULFATE DE CUIVRE

Nous cotons actuellement et sauf variations :

Sulfate de cuivre : Français..... 259 fr. Anglais..... 264 » Soufre..... 150 » Sulfostéatite..... 155 » Bouillie Azur..... 250 »

POUR DOUBLER NOTRE FORCE, QUE CHAQUE SYNDIQUE NOUS PRESENTE UN NOUVEL ADHÉRENT.

La Vie Syndicale

St-Marc-sur-Mer

Dimanche 10 mai, à 10 h. 30 précises, à la Mairie-Annexe de Saint-Marc-sur-Mer, assemblée générale ordinaire de la Caisse locale de Crédit Agricole Mutuel.

ORDRE DU JOUR

1. Appel nominal et paiement des intérêts des parts.

2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale.

3. Rapport du secrétaire sur la situation de la Caisse locale.

4. Nomination de deux commissaires aux comptes pour l'exercice 1931.

5. Rapport des commissaires aux comptes et approbation des comptes.

6. Causerie de M. SIMON, directeur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Nantes.

Le Président : E. GUENO.

La Chapelle-sur-Erdre

Dimanche 17 Mai, à 9 h. 30 (heure légale), Salle du Patronage, Assemblée générale de la Section de La Chapelle-sur-Erdre, sous la présidence de M. Savelli : Lecture des comptes. Causerie par M. de Camiran, président du Syndicat Central, et M. Faivre, Que tous retiennent dès à présent cette date.

Pontchâteau

Nous sommes heureux d'annoncer qu'il vient d'être créé pour le canton de Pontchâteau et les communes limitrophes, une Caisse locale de Crédit Agricole Mutuel qui sera affiliée à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Loire-Inférieure, dont le siège est à Nantes, 12, rue Beau-Soleil. Cette Caisse peut consentir des prêts aux cultivateurs et aux petits artisans ruraux à des conditions très avantageuses. Elle peut notamment, quand il s'agit d'acquies une petite propriété rurale, accorder des prêts d'une durée de 25 ans au taux de 1 % si l'emprunteur est pensionné de guerre, et de 2 fr. 75 s'il est pupille de la nation et de 3 % si l'emprunteur ne peut être rangé dans l'une ou l'autre de ces catégories. Des ristournes allant dans certains cas jusqu'à 0 fr. 50 % par enfant, sont octroyées aux emprunteurs.

Le bureau est ainsi composé :

Président : M. Emmanuel CHAUD, à la Sublaire, en Sainte-Anne-de-Camphou.

Vice-Président : M. Jean VIGNARD, à la Géraudais, Pontchâteau.

Administrateur délégué : M. J.-B. CHARBONNIER, à Villeneuve, Pontchâteau.

Secrétaire-Trésorier : M. EVAIN, greffier de paix à Pontchâteau.

Les administrateurs sont : MM. Julien CHEVALIER, à Bécou, commune de Pontchâteau ; Constant RAMET, à Versailles, commune de Pontchâteau ; Louis NOLET, à la Grivolais, commune de Pontchâteau ; Guéno, au Calvaire, commune de Pontchâteau.

Les commissaires aux comptes sont : M^{rs} PASTOL, notaire à Pontchâteau ; M. Jean MEIGNEUX, les Gautrais, commune de Pontchâteau.

Nous engageons tous nos adhérents à en faire partie et à faire de la propagande autour d'eux pour recruter de nombreux membres.

Cette Société n'a comme but que de faire profiter les agriculteurs et les petits artisans ruraux de TOUS les avantages des lois du 5 août 1920 et du 17 mars 1931, qu'ils ne peuvent obtenir dans d'autres Sociétés, et n'a aucun caractère politique.

Pour se faire inscrire, il suffit de s'adresser à M. EVAIN, son secrétaire-trésorier, qui fournira tous les renseignements qu'on voudra bien lui demander.

Cordemais

Nous sommes heureux d'apprendre à nos adhérents que nous avons maintenant, en gare de Cordemais, UN DEPOT à leur disposition (ancien magasin Maillard-Robin). M. Pelletier, notre agent de Saint-Etienne-de-Montluc, se tiendra au dit magasin, chaque semaine, tous les mercredis, pour leur livrer la marchandise qu'ils désireront et prendre leurs commandes. Ce dépôt sera ouvert dès mercredi prochain, 13 mai.

Il est entendu que ceux qui voudront prendre la marchandise en gare bénéficieront d'un prix un peu plus bas que le prix en magasin.

Des livres de commande seront déposés chez M. Maillard-Robin, à qui nos syndiqués pourront s'adresser, les autres jours que le mercredi, pour transmettre leurs ordres.

Bétail Normand

Nous pouvons fournir à nos adhérents tous animaux de race Normande, en provenance de la Manche : taureaux, vaches laitières, génisses, veaux, etc...

Nous transmettons les demandes au Syndicat 2, rue Scribe, Nantes.

Mon Jardin

Revue Pratique de Jardinage

Sommaire du numéro de mai
Parlons du jardin. — Le Carré aux légumes : Les repiquages. — Le Système « D » au Jardin : Le labour à jauge tournante. — Feuilles et Fleurs : Pour l'hiver, des fleurs qui se conservent sans eau. — Instruisons-nous : Feuilles caduques et feuilles persistantes. — Arbres et Fruits : Quelques pratiques arboricoles. — Dans un vieux livre : Les couches sèches ; l'usage de la moutarde. — Quelques échos... — A côté du jardin : Une grave cause d'insuccès en arboriculture. — Prenez note... : Les travaux horticoles en mai. — La Poste aux renseignements. — Nos Conférences : A Blois et à Melun. — Chez nos confrères. — Les papotages de Jeannette.

Abonnement : 10 francs par an (chèques postaux Mon Jardin, à Thouars, compte N° 1513.59 à Paris).

Essai de trois mois contre 2 francs en timbres-poste à Mon Jardin, Boîte Postale N° 17, à Thouars (Deux-Sèvres).

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 25 et 30 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :
Demi-fluide 3 20 3 60 4 »
Epaissie 3 36 3 70 4 10
P^r cylindre vapeur 4 70 5 10 5 50
Pour Mouvements. 3 40 3 80 4 20
P^r Transmissions. 3 20 3 60 4 »

Pour Céréales :
Demi-blanche 4 10 4 50 4 90
Blanche pure..... 4 60 5 » 5 40

Pour Moteurs et Autos :
Très fluide (Ford) 5 90 4 30 4 70
Fluide, ½ fluide... 4 20 4 60 5 »
½ épaisse..... 4 50 4 90 5 30
Epaissie 5 20 5 60 6 »

Huile « Evergreen » toujours verte, supérieure. A demi-fluide et B. B. demi-épaisse 7 60 8 » 8 40

Huile de ricin pure 8 » 8 40 8 80

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kgr. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.

En fût de 100 kgr., 3 fr. 60 le kilo

BIENTOT... UN NOUVEAU ET PASSIONNANT FEUILLETON !

FEUILLETON DU « SYNDICAT DES AGRICULTEURS »

L'Inutile Mensonge

PAR
Valentine DESMOULIEZ

— Papa, dit-elle, je ne veux pas te laisser seul, je ne pourrais être heureuse à ce prix.

M. Olivier eut l'intuition que Rose n'eût pas été éloignée d'aimer Frédéric et d'engager sa vie, si elle n'eût pas obéi aux scrupules de son devoir filial. Malgré lui, une crispation lui monta à la gorge mais il répondit avec un calme doucement résigné :

— Si fait, ma chère petite fille, car les lois de l'existence sont ainsi faites ; les vieillards ont, au cours des jours, aimé, joué, pleuré, lutté, ils sont las et ne demandent que le repos, ils regardent sans beaucoup d'étonnement les choses nouvelles et avec philosophie, les éternels recommencements, ils ne savent plus qu'accompagner ceux qu'ils aiment de leurs vœux constants, de leurs tendresses discrètes mais profondes.

Prévenant les dénégations de la jeune fille, le vieillard continua :

— Je sais Rose que ton affection filiale sera toujours fidèle et que tu reviendras

de temps en temps m'en apporter la preuve, j'attendrai ces moments heureux qui seront comme de bons et confortants rayons de soleil et qui me donneront la seule raison de vivre.

— Sans que tu le veuilles, c'est très triste ce que tu me dis là, car on y sent tant de détachement ! mon pauvre papa !... — Je ne me détacherai jamais de toi ma chère petite Rose, et quand tu t'enverras, ma pensée te suivra.

— Papa, dit la jeune fille, tu me conseilles donc de nouveau d'épouser Frédéric ?

Elle avait posé comme autrefois, sa tête sur l'épaule de M. Olivier et elle laissait couler ses larmes où il y avait à la fois une obscure joie un peu étonnée, de vagues regrets vivement chassés et un sentiment de déchirement, de pieuse pitié à la pensée de la séparation du cher vieillard douloureux qui lui semblait un abandon.

— Oui Rose, répondit gravement M. Oli-

vier, probation répond à un désir secret et légitime que tu hésites à l'avouer.

— Je ne sais, papa, je ne vois pas bien clair en moi-même, dans ce moment, dit Mlle Olivier, les yeux baissés dans une attitude pensive.

— Le calme et la réflexion apporteront la lumière dans ton cœur troublé, dit M. Olivier d'un ton un peu las qui indiquait le désir de clore l'entretien.

La jeune fille s'éloigna en songeant aux étranges, aux inattendues menées du destin qui, à l'insu de M. Olivier, avaient, par une lettre oubliée, révélé la vérité à Frédéric Myrande et donné la possibilité d'envisager un mariage naguère repoussé.

XVIII

Quand Frédéric revint le lendemain, il était, en dépit de son apparente maîtrise, profondément ému, une prescience l'avertissait que son sort allait se décider et il comprenait que si Rose lui opposait un nouveau refus qui ne pourrait qu'être irrévocable cette fois, le plus cher espoir de sa vie en serait brisé.

M. Olivier était seul dans le petit salon familial où il fut introduit d'une déception l'envalait, mais presque aussitôt Rose entra et son visage tendu s'illumina comme si cette simple présence lui eût déjà apporté une raison d'être heureuse.

La jeune fille était d'une grâce simple et exquise, dans sa robe gris de lin ornée d'un col de lingerie que les mains de Mlle

Olivier avaient brodé avec amour, pour la joie de sa fille, aux beaux jours sereins de naguère.

Les regards des jeunes gens se rencontrèrent avec une expression un peu trouble qui décelait

PRODUITS DIVERS

Les prix que nous donnons ci-dessous s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos, minimum

RIZ et ISSUES

Riz Saigon n° 1 en disponible (rare)	125 »
pour 100 kilos.....	125 »
Issues de riz.....	90 »
Remoulage de fèves.....	78 »
Mais pour volailles.....	105 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes	
Chantenay.....	105 »
Farine alimentaire pour porcs et bo-	
viens.....	
Les 100 kilos logés, sur wagon Chan-	
tenay.....	

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Vellois.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé.....	116 »
Grande Pondeuse.....	121 »
Farine de viande.....	176 »
Farine d'os alimentaire.....	88 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou	

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour pondeuses.....	130 »
Proviende « LAPOX » pour Lapins.....	120 »
Farine de Poisson supérieure.....	200 »
Viande extra.....	175 »
Coquilles huîtres.....	50 »
Sur wagon départ Nantes.	

Tourteaux en farine et divers

Arachide et Coprah (au cours)	
Sorgho.....	80 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes	

revendeurs

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Produits des Etablissements

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet n° 1, 40 %	
avoine, 35 % mélasse.....	95 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-	
édanés, avoine tourteaux) 103 »	

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

Optima :	
p ^r vaches laitières (en cub.) 120 »	
p ^r engraissement de bœufs 129 »	
p ^r veaux (le sac de 5 k.) 150 »	

ALIMENTATION DES PORCS

Optima :	
p ^r engraissement des porcs 100 »	
pour porcelets et truies.....	172 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes	
Saint-Joseph ou pris à l'usine,	
Proviende « Sucraff » n° 1.....	75 »
« Sucraff » n° 2.....	72 »

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse.....	86 »
Son mélassé Say, 50 %.....	103 »
Paille mélassée Say, 50 %.....	72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.	

Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 10 mai. — Bouvron, Brain, Pompadour, Ligné, Touvois, Vuc. Lundi 11. — Bougenais, Mésanger, Touvois, Nozay, Pontchâteau. Mardi 12. — Boussay, Le Loroux-Bottéreau, Sion-les-Mines, Saint-Gildes-des-Bois, Saint-Michel-Chef-Chef, Montoir-de-Bretagne, Pault. Mercredi 13. — Escoublac, Saint-Philibert-de-Gd-Lieu, Châteaubriant, Savennay. Jeudi 14. — Aigrefeuille, Fresnay, Pontchâteau, La Chapelle-Heulin, Ancenis, Cordemais. Vendredi 15. — Le Bignon, Clisson, Grand-Auverné, Montoir-de-Bretagne, Nort-sur-Erdre, l'Immaucelle, Yvades, Clisson, Pault, St-Nazaire. Samedi 16. — La Chapelle-des-Maraais, Ruffigné.

Chemin de Fer de l'Etat

Pour les Vacances

Voyageurs à la recherche d'un joli coin ou d'une plage de famille pour y passer vos vacances, ne vous mettez pas en route avant d'avoir préparé votre voyage. Ne commettez pas l'erreur de nombreuses personnes qui partent à l'aventure et s'en reviennent désemparées parce qu'elles ne savaient pas qu'à proximité de leur ville, elles avaient telles excursions intéressantes ou tels monuments à visiter.

Un voyage bien préparé vous aidera à passer d'agréables vacances. Dans ce but, le Réseau de l'Etat vient de rééditer à votre intention son Guide Officiel illustré qui contient, en plus d'une documentation intéressante, de nombreuses photographies et des cartes des régions qu'il dessert.

Ce Guide est mis en vente dans les Bibliothèques des gares du Réseau, Bureaux de Tourisme des gares de Paris (Saint-Lazare et Montparnasse) et dans les principales Agences de Paris, au prix de 4 fr. 50 l'exemplaire.

Il est également adressé à domicile, contre l'envoi préalable d'un mandat-carte de 5 fr. 50 pour la France et de 7 fr. 50 pour l'étranger, au Service de la Publicité des Chemins de fer de l'Etat, 13, rue d'Amsterdam, à Paris (8^e).

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPÉRATIVE a payé les blés entre :

176 à 178	
suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.	

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 6 mai.

Blé moralement sans ail,	
base 74 kilos, reversibles.....	175 à 177
Sans ail.....	178 à 179
Avaines grises ou noires.....	105
bigarrées.....	93
Sarrasin (Bretagne).....	104
(Loire-Inférieure).....	107
Orge indigène.....	81
Seigle.....	57
Ses cours s'entendent par wagon com-	
plet, départ lieux de production.	

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Cours du 6 mai

Artichauts, les 12, 15 fr. — Asperges,	
la botte, 7,50. — Carottes, la botte, 2,50.	
« Choux nouveaux », 10 fr. — Cresson,	
les 12, 7 fr. — Chicorées, les 12, 6 fr.	
— Laitues, les 12, 4 fr. — Navets, la	
botte, 1,50. — Oignons, le kilo, 2,50.	
Poireaux, la botte, 10 fr. — Radies, les	
12, 5 fr. — Salsifis, la botte, 2 fr.	
Scorsonères, la botte, 2 fr.	

Fourrages

On cote suivant lieux de production,	
les 1.000 kilos :	
Paille de blé bottée.....	240 à 250
Paille de blé pressée.....	220 à 235

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 1^{er} mai

On cote le demi-kilo :	
VEAUX : 397. — 1 ^{re} qual., 8 à 9 ; 2 ^e	
qual., 7 à 8 ; 3 ^e qual., 6 à 7.	
BŒUFS : 3. — Devant : 1 ^{re} qual.,	
3,75 à 4 fr. ; 2 ^e qual., 2,75 à 3,25 ; 3 ^e	
qual., 1,75 à 2,75. — Derrière : 1 ^{re}	
qual., 6,50 à 7,50 ; 2 ^e qual., 5,50 à 6,50 ;	
3 ^e qual., 4 à 5 fr.	
MOUTONS : 242. — 1 ^{re} qual., 9 à 10 fr.	

PRIX DU KILO SUR PIED

BŒUFS. — Plus bas 1,75 ; plus haut,	
7,50 ; prix moyen, 4,62.	
VEAUX (suivant qualité). — Plus bas,	
6 fr. ; plus haut, 9 fr. ; prix moyen, 7,50.	
MOUTONS. — Plus bas, 9 fr. ; plus	
haut, 10 fr. ; prix moyen, 9,50.	

Cours des Vins

VINS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Muscadet 1930 1 ^{er} choix.....	800 à 900
Muscadet 1 ^{er} 700 à 800	
Gros-Muscadet 1930.....	400 à 475
Noah.....	250 à 325

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, caillots cuivre tous les mètres, 1^{re}50 de corde à chaque coin, ou cordes à caillots sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras ou vert enduit	12 40
Lia et Jute : vert gras.....	13 65
Chauvre : N° 1 vert gras ou	
cachou.....	16 80
— N° 2 vert gras.....	18 70
— N° 3 gras, cachou	
ou enduit.....	19 40
— N° 4 vert gras.....	21 20
Coton : N° 1 vert enduit.....	16 50
— N° 2 gras, enduit	
ou cachou.....	17 50
— N° 3 vert gras.....	19 40
— N° 4 vert gras ou	
cachou.....	20 50

Passer les commandes au Syndicat.

Mais pour Semence

Carcassonne..... 170 »

départ Pont-Rousseau.....

Mais roux des Landes..... 130 »

départ Nort-sur-Erdre.....

Mais Bulgare..... 110 »

départ St-Mars-du-Désert.....

Mais Ruffec..... 130 »

départ Carquefou.....

Le tout les 100 kilos logés.

VERGNE et Fils, licencié en droit, Experts-fonctiers, à Saint-Philibert-de-Grand-Lieu

A LOUER

pour le 25 avril 1932, à moitié-fruits, une bonne METAIRIE située commune de Saint-Philibert-de-Grand-Lieu, contenant 30 hectares environ, dont 20 hectares de terre et 10 hectares en prés et marais.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser aux dires experts.

LE PAPIER HALLNA

UNE RECOLTE PLUS PRÉCOCE, PLUS ABONDANTE, PLUS SÂME.

Il conserve au pied des plantes, la chaleur et l'humidité.

Il est recouvert d'engrais complet (azote, phosphore, potasse) sur une face, et d'engrais complet sur l'autre.

Le papier « HALLNA » imperméable est applicable sur toutes les surfaces, sur une face, et d'engrais complet sur l'autre.

Le papier « HALLNA » empêche les mauvaises herbes de pousser, il diminue la dépense et améliore le revenu.

HALLNA

PAPETERIES NAVARRE, à Lorient, ou Usines de Calais à Valenciennes (Vaucluse)

CONSEIL AUX ELEVEURS

Pour remédier à la crise de la nourriture dans l'agriculture

ELEVAGE DES VEAUX

Un veau, depuis sa naissance, jusqu'à l'âge de 2 mois, absorbe une moyenne de 600 litres de lait pur, contenant au moins 25 kilos de beurre.

Pourquoi laisser consommer ce beurre qui représente en ce moment une valeur de 450 francs environ. Nourrissez vos veaux exclusivement avec le petit lait d'écrémage auquel vous ajouterez de 4 à 10 cuillères à soupe de PLASMOGENE par jour, suivant l'âge, vos veaux viendront tout aussi bien. Ils se porteront mieux, ils résisteront à la diarrhée et vous réaliserez un bénéfice supplémentaire de plus de 350 francs par la vente de votre veau.

En vente chez les Epiciers, Grainetiers, Boulangers, Hongreurs, etc., et aux Etablissements PLASMOGENE, 28 Blain.

MARCHÉS RÉGIONAUX

On cote, le demi-kilo :

Bœufs. — 1 ^{re} catégorie, 8 à 15 fr. ; 2 ^e cat., 7,50 à 8 ; 3 ^e cat., 1,75 à 3,50.	
Veau. — 1 ^{re} cat., 8 à 12 fr. ; 2 ^e cat., 7,50 à 8 ; 3 ^e cat., 4 à 6.	
Mouton. — 1 ^{re} cat., 10 à 12 fr. ; 2 ^e cat., 7,50 à 9 ; 3 ^e cat., 5 à 6 fr.	
Porcs. — 6,75 à 8,50.	
Beurre. — 7,50 à 9.	
Œufs. — La douzaine, 4,75 à 5.	
Lapins. — 7 à 7,50.	
Poulets. — 15 à 14 fr.	

ANCENIS

Poulets gras, la couple, 50 à 60 ; moyens, 40 à 50 ; petits, 35 à 40 ; pigeons la couple, 10 à 12 ; lapins, la pièce, 12 à 25 ; œufs, 4 à 4,50 ; beurre, le demi-kilo, 5,50 à 6,50 ; veaux, le kilo, 7,75 à 8,25 ; porcs, 6,20 à 6,30 ; porcs de lait, 130 à 140.

CANDE

Marché du 4 mai. — Blé, 178 à 180 fr. ; orge, 110 à 115 fr. ; sarrasin, 105 à 110 fr. ; avoine, 100 à 110 fr. ; seigle, 90 à 100 fr. ; pommes de terre, 90 à 95 fr. ; paille, les 1.000 kilos, 250 à 260 fr. ; foin, 250 à 300 fr. ; beurre, le demi-kilo, 7 à 7,50 ; œufs, la douzaine, 4 à 4,25 ; poulets, la couple, 44 à 50 fr. ; canards, la couple, 42 à 48 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 15 fr. ; pigeons, la paire, 10 à 11 fr.

Porcs gras : amenés 30, vendus 30 ; le kilo, 6,50 à 7 fr. Porcs maigres : amenés 80, vendus 80 ; de 250 à 350 fr. Porcs, Pencilons : amenés 300, vendus 280 ; de 120 à 140 fr. pièce.

CHATEAUBRIANT

Blé, 175 fr. ; avoine, 100 fr. ; blé noir, 100 fr. ; orge, 110 fr. ; son, 80 fr. Paille 115-125 fr. ; foin, 125 fr.

LA ROCHE-BERNARD

Farines, 24,4 à 24,6 ; blé, 168 à 170 ; seigle, 88 à 90 ; sarrasin, 100 à 102 ; avoine, de 98 à 100 ; pommes de terre, 85-90 fr. ; orge, de 85 à 90 ; son de 75 à 78 ; paille de 120 à 130 ; foin de 130 à 150 les 500 kilos.

Beurre en gros de 10 à 12 le kilo ; en détail de 12 à 13 ; œufs, de 4 à 4,25 la douzaine.

Jeunes poulets, jusqu'à 70 fr. la couple ; vieux, 40 à 45 ; lapins domestiques, 12 à 33 pièce ; canards, 18 à 24 ; pigeons 10 à 12 la couple.

Bœufs de 4,75 à 5 le kilo ; vaches de 4,50 à 4,75 le kilo ; veaux, de 6,50 à 8 la

Cidre, 250 à 260 fr. la barrique, droits en sus.

Beurre, le kilo, en gros 12 fr., au détail 14 fr. ; œufs, 4 à 4,50.

« Vieilles poules, 35 à 40 fr. ; gros poulets, 38 à 42 fr. ; moyens, 30 à 35 fr. ; petits, 20 à 25 fr. ; pigeons, 10 à 12 fr. ; canards, 38 à 42 fr. la couple ; lapins, 15 à 18 fr. ; petits pour élever, 7 à 8 fr. ; bœufs et taureaux de 1^{re} qualité, de 4,50 à 5 fr. ; taureaux et vaches, de 4 à 4,50 ; veaux, 7,50 à 7,60 ; moutons, de 7,25 à 7,50 le kilo sur pied.

Porcs gras, 5,80 à 5,90 le kilo sur pied ; maigres, 150 à 300 fr. ; porcs de lait, 80 à 130 fr.

Bonnes vaches d'élevage, 2,500 à 3,000 fr. ; inférieures, 1,500 à 2,200 fr. ; normandes ou de pays, amouillantes ou en lait, 3,200 à 3,800 fr. ; bretonnes, 1,800 à 2,200 fr. ; celles n'ayant ni veau ni lait, 500 à 1,000 fr. ; génisses, 2,000 à 3,000 fr.

Bœufs de travail accomplis de quatre et six dents, 6,000 à 7,500 fr. la couple ; deux dents ou sans dents, 4,000 à 5,500 fr. ; bœufs non accomplis, 2,000 à 3,000 fr. l'un.

Bons chevaux de travail, 4 à 5,000 fr. ; ordinaires, 2,500 à 3,500 fr. ; poulains, 1,500 à 2,000 fr. ; pouliches, 2,000 à 2,500 fr. et jusqu'à 2,800 fr. ; chevaux de boucherie, 1,000 à 1,500 fr., suivant poids et qualité (2 à 2,50 le kilo).

LA ROCHE-BERNARD

Farines, 24,4 à 24,6 ; blé, 168 à 170 ; seigle, 88 à 90 ; sarrasin, 100 à 102 ; avoine, de 98 à 100 ; pommes de terre, 85-90 fr. ; orge, de 85 à 90 ; son de 75 à 78 ; paille de 120 à 130 ; foin de 130 à 150 les 500 kilos.

Beurre en gros de 10 à 12 le kilo ; en détail de 12 à 13 ; œufs, de 4 à 4,25 la douzaine.

Jeunes poulets, jusqu'à 70 fr. la couple ; vieux, 40 à 45 ; lapins domestiques, 12 à 33 pièce ; canards, 18 à 24 ; pigeons 10 à 12 la couple.

Bœufs de 4,75 à 5 le kilo ; vaches de 4,50 à 4,75 le kilo ; veaux, de 6,50 à 8 la

Cidre, 250 à 260 fr. la barrique, droits en sus.

Beurre, le kilo, en gros 12 fr., au détail 14 fr. ; œufs, 4 à 4,50.

« Vieilles poules, 35 à 40 fr. ; gros poulets, 38 à 42 fr. ; moyens, 30 à 35 fr. ; petits, 20 à 25 fr. ; pigeons, 10 à 12 fr. ; canards, 38 à 42 fr. la couple ; lapins, 15 à 18 fr. ; petits pour élever, 7 à 8 fr. ; bœufs et taureaux de 1^{re} qualité, de 4,50 à 5 fr. ; taureaux et vaches, de 4 à 4,50 ; veaux, 7,50 à 7,60 ; moutons, de 7,25 à 7,50 le kilo sur pied.

Porcs gras, 5,80 à 5,90 le kilo sur pied ; maigres, 150 à 300 fr. ; porcs de lait, 80 à 130 fr.

Bonnes vaches d'élevage, 2,500 à 3,000 fr. ; inférieures, 1,500 à 2,200 fr. ; normandes ou de pays, amouillantes ou en lait, 3,200 à 3,800 fr. ; bretonnes, 1,800 à 2,200 fr. ; celles n'ayant ni veau ni lait, 500 à 1,000 fr. ; génisses, 2,000 à 3,000 fr.

Bœufs de travail accomplis de quatre et six dents, 6,000 à 7,500 fr. la couple ; deux dents ou sans dents, 4,000 à 5,500 fr. ; bœufs non accomplis, 2,000 à 3,000 fr. l'un.

Bons chevaux de travail, 4 à 5,000 fr. ; ordinaires, 2,500 à 3,500 fr. ; poulains, 1,500 à 2,000 fr. ; pouliches, 2,000 à 2,500 fr. et jusqu'à 2,800 fr. ; chevaux de boucherie, 1,000 à 1,500 fr., suivant poids et qualité (2 à 2,50 le kilo).

LA ROCHE-BERNARD

Farines, 24,4 à 24,6 ; blé, 168 à 170 ; seigle, 88 à 90 ; sarrasin, 100 à 102 ; avoine, de 98 à 100 ; pommes de terre, 85-90 fr. ; orge, de 85 à 90 ; son de 75 à 78 ; paille de 120 à 130 ; foin de 130 à 150 les 500 kilos.

Beurre en gros de 10 à 12 le kilo ; en détail de 12 à 13 ; œufs, de 4 à 4,25 la douzaine.

Jeunes poulets, jusqu'à 70 fr. la couple ; vieux, 40 à 45 ; lapins domestiques, 12 à 33 pièce ; canards, 18 à 24 ; pigeons 10 à 12 la couple.

Bœufs de 4,75 à 5 le kilo ; vaches de 4,50 à 4,75 le kilo ; veaux, de 6,50 à 8 la

Cidre, 250 à 260 fr. la barrique, droits en sus.

Beurre, le kilo, en gros 12 fr., au détail 14 fr. ; œufs, 4 à 4,50.</